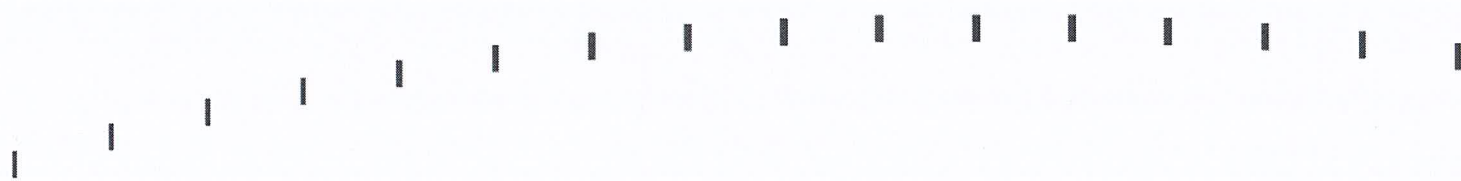

Procès-verbal de la séance d'installation

Séance du samedi 28 mars 2026

ville de vi||urbanne



La séance est ouverte à 10 heures 10 sous la présidence de M. Jean-Claude RAY.

Sont présents :

M. Tammouz AL-DOURI – Mme Catherine ANAVOIZARD – Mme Léna ARTHAUD – M. Samir ASSELOT – M. Pierre BEAUFARON – Mme Julie BELLENGER – Mme Valérie BENDAHMANE – M. Mahrez BENHADJ – M. Jonathan BOCQUET – M. Alain BRISSARD – M. Maxime CAMINALE – M. Gérard CANON – M. Sébastien CHATAING – M. Ikhlef CHIKH – M. Michel CHRISTIAN – M. Théo COHEN – M. Yann CROMBECQUE – Mme Sophie CRUZ – Mme Virginie DEMARS – Mme Cécile DESPRÉS – Mme Pauline DIAZ – Mme Hanna DIF – Mme Gaëlle FABRIGUET – M. Stéphane FRIOUX – M. Mathieu GARABEDIAN – M. Reynald GIACALONE – M. Olivier GLÜCK – Mme Melouka HADJ-MIMOUNE – M. Cyril HAULAND GRØNNEBERG – Mme Xavière LE ROY – Mme Elénoire LENGLET PARPAILLON – Mme Aurélie LOIRE – Mme Houda MAAFER – Mme Mireille MALECOT – Mme Fannie MALATERRE – Mme Cristina MARTINEAU – Mme Lucie MASTROLORITO – M. Éric MOGLIONI – M. Mohamed Ali MOHAMED AHAMADA – M. Alexis MONTEIL – M. Floyd NOVAK – M. Daouda OUATTARA – M. Antoine PELCÉ – Mme Emilie PROST – M. Jean-Claude RAY – Mme Caroline ROGER-SEPPI – M. Eliott ROIG – Mme Margot SAVIN – Mme Pauline SCHLOSSER – Mme Anissa SLIMANI – Mme Nicole TESSIER SIBEUD – Mme Agnès THOUVENOT – Mme Sonia TRON – M. Cédric VAN STYVENDAEL – M. Jacques VINCE – M. Didier VULLIERME.

Sont absents (excusés - pouvoir) :

Mme Taous KACI (Pouvoir à Melouka HADJ-MIMOUNE)

Mme Elise MUNOZ (Pouvoir à Gérard CANON)

M. Frédéric VERMEULIN (Pouvoir à Jonathan BOCQUET)

M. RAY.- Chères Villeurbannaises, chers Villeurbannais, c'est un très grand honneur, et c'est avec une grande émotion que je me tiens devant vous. En qualité de doyen de cette Assemblée, et comme le prévoit le Code général des collectivités territoriales, il me revient de présider, temporairement, je vous rassure, cette séance.

Cette séance d'installation du nouveau Conseil Municipal devra d'abord procéder, bien sûr, à l'élection du maire.

Doyen d'âge, cela veut-il dire sagesse et responsabilité plus grandes ? Dans *Le Cid*, Corneille fait dire à Rodrigue l'inverse : « *Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années.* » Dans un registre culturel tout autre, Georges Brassens nous affirme que « *le temps ne fait rien à l'affaire, que* », je cite, « *quand on est con, on est con* ».

Cela va à l'encontre de mon crédo de pédagogue sur l'éducabilité à tout âge et pour n'importe qui, défendue avec brio, bien sûr, par Philippe Mérieux. On dira que l'expérience nous rend plus sage, quand même, en général. Devenir un vieux sage, c'est un but enviable, mais pas donné d'office.

On parle beaucoup de violence en politique, mais je souhaite témoigner ici que la violence, la gentillesse, la tolérance, toutes ces valeurs cardinales peuvent exister en politique. Elles participent même de la noblesse de la politique. Je les ai rencontrées souvent et à nouveau pendant cette campagne.

Être doyen m'interroge et me pose question sur ce qui m'a amené ici et maintenant.

En 2001, il y a tout juste 25 ans, je faisais mon entrée au Conseil Municipal avec Béatrice VESSILLER et Pierre BOUQUET. C'était ma première élection, et cela me fait tout drôle d'être de retour, tout ce temps passé si vite. Signe de changement, nous étions montés à vélo dans cet escalier monumental de cet Hôtel de Ville majestueux, et nous avons déposé nos vélos dans l'entrée, puisque, bien sûr, il n'y avait pas d'arceaux de stationnement.

J'assume, comment le cacher d'ailleurs, d'être un élu et un militant écologiste de longue date. J'assume avec fierté toutes ces longues années, depuis René Dumont, précurseur visionnaire, en passant par Lionel Jospin, incarnation de la gauche plurielle, celle dont nous pouvons nous revendiquer encore, sans oublier, bien sûr, la lutte contre le dérèglement du climat, la lutte contre le dérèglement du monde.

Face à ces enjeux actuels, si périlleux, pour mieux préparer l'avenir, il faut une vision, et il y a obligation d'action et de courage. Cette vision, pour moi, est l'écologie, qui est une magnifique occasion, peut-être même l'ultime, de redonner du sens à l'idée de progrès, donner un sens à l'avenir.

Un mot enfin pour ma ville, la seule ville où j'ai vécu, en fait, la ville que j'aime : Villeurbanne, qui continuera, j'en suis persuadé, d'accueillir, d'innover, de multiplier les formes d'action pour améliorer concrètement la vie des gens par des solutions humanistes et solidaires.

Je ne serai pas beaucoup plus long, mais pour conclure, je souhaitais terminer par cette interrogation. Merci, Agnès, qui m'a suggéré de reparler de Rodrigue. Comme Chimène interroge Rodrigue, « *Rodrigue, as-tu du cœur ?* », je souhaite à cette assemblée d'avoir du cœur.

D'abord, du cœur à l'ouvrage. Être élu requiert un immense engagement, et donc beaucoup de travail. Nous ne compterons pas nos soirées ni nos samedis pris par diverses réunions publiques, fêtes associatives, et toutes les autres obligations liées au mandat municipal, des obligations issues du suffrage universel pour lequel les habitantes et les habitants nous ont fait confiance.

Donc, oui, nous allons travailler.

Ensuite, du cœur pour s'en donner à cœur joie. Je nous souhaite de prendre un immense plaisir dans nos fonctions, en rencontrant des habitants, en mariant des couples, en découvrant des entreprises, des associations. Oui, je nous souhaite de trouver cette joie profonde dans les activités municipales, même quand la fatigue guette et la colère gronde.

Enfin, garder du cœur. Je nous souhaite de garder, non pas un cœur mièvre et gentillet, mais un cœur sensible qui prenne soin, un cœur qui jamais ne méprise les habitantes et les habitants dans leur dignité de femmes et d'hommes, qui lutte contre la fabrique du ressentiment et de la rancœur.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, nous souhaitons donc d'avoir du cœur et du courage pour ce nouveau mandat.

Mais il est temps maintenant de déclarer ouverte la séance d'installation du Conseil Municipal du 28 mars 2026. Elle commence par le rappel des résultats. Suivra la répartition des sièges.

Nombre d'inscrits : 88 172.

Nombre de votants : 43 500.

Nombre de suffrages exprimés : 42 953.

La liste « Engagé.e.s pour Villeurbanne, la gauche sociale, écologiste et citoyenne rassemblée » a obtenu 43 sièges. La liste « Avec Jean-Paul Bret pour Villeurbanne », cinq sièges. La liste « Villeurbanne Insoumise », cinq sièges. La liste « Cœur Villeurbanne », quatre sièges. La liste « Rendez-nous Villeurbanne », deux sièges.

Je vais maintenant proposer de désigner un secrétaire de séance, un ou une, mais en l'occurrence, en général, on prend le plus jeune ou la plus jeune, et le plus jeune conseiller municipal de l'Assemblée est Eliott ROIG. Je l'invite donc à venir à nos côtés. Merci, Eliott.

(Applaudissements)

M. RAY.- Le secrétaire de séance va procéder à l'appel nominal par ordre alphabétique.

(M. ROIG procède à l'appel nominal.)

M. RAY.- Je peux déclarer que nous avons constaté le quorum, celui-ci étant largement atteint.

Le service des assemblées va passer dans les rangs et faire signer la feuille de présence aux élus. En attendant que tout le monde puisse signer, je vais vous lire la réglementation en vigueur, c'est-à-dire les conditions pour devenir maire, ainsi que le mode de scrutin.

1. 2026-143 – ÉLECTION DU MAIRE – M. Jean-Claude RAY

M. RAY.- L'Assemblée doit procéder à l'élection du maire. Cette élection est encadrée par le Code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-4 du Code général des collectivités territoriales :

« Le Conseil Municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus.

Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil départemental. Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du directoire de la Banque centrale européenne ou membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation,

l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive. »

L'article 2122-7 définit le mode de scrutin :

« Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. »

Je vais maintenant procéder à un appel à candidatures.

Y a-t-il des candidats à la fonction de maire ?

Je vois Cédric VAN STYVENDAEL et Matthieu GARABEDIAN.

Il est possible d'avoir un discours d'un candidat qui se déclare. Mais attention, cette prise de parole est unique, c'est-à-dire que celui qui décidera de parler maintenant, cinq minutes maximum, ne pourra pas avoir la parole dans un deuxième temps.

M. VAN STYVENDAEL.- Je suis candidat à la fonction de maire.

M. GARABEDIAN.- Je suis candidat également.

M. RAY.- Les discours seront réservés pour la suite ?

M. GARABEDIAN.- Je vais faire un discours. Pardon, je n'avais pas compris que nous étions à ce moment-là. Merci.

M. RAY.- Cinq minutes maximum.

M. GARABEDIAN.- Entendu.

Monsieur le Président, chers collègues, je présente ma candidature aujourd'hui devant vous pour l'élection du maire de notre ville pour porter la voix des près 8 000 Villeurbannais et Villeurbannaises qui ont choisi le programme de Villeurbanne Insoumise lors des 15 et 22 mars derniers.

Ce vote nous oblige et nous permet de créer notre groupe, Insoumis Insoumises, Citoyennes Citoyens de Villeurbanne, membre d'un réseau national qui sort renforcé depuis ces dernières élections de milliers de nouveaux conseillers et conseillères municipaux et municipales, et de maires, comme pour nos communes voisines de Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Saint-Fons, dont je salue la victoire ici.

Je veux également remercier nos militantes et militants, certains sont dans la salle à côté, qui, depuis six mois, se sont dédiés à une campagne municipale et métropolitaine riche, combative, qui a permis de discuter largement avec les habitants et habitantes de notre ville, de leurs problèmes, du quotidien, de leurs colères, de leurs besoins ou de leurs envies.

Les urgences sociales et écologiques sont majeures, et nous portons la volonté d'associer le plus largement possible les citoyens et citoyennes aux décisions du Conseil Municipal, par la création de comités d'usagers des services publics, de commissions d'attribution des subventions associatives, ouvertes aux habitants et aux associations, à la présentation annuelle du budget, ouverte aux questions des habitants, à la possibilité, lors des Conseils Municipaux, de déposer vœux, motions et amendements, de créer des temps d'échange lors de ces Conseils. De proposer le référendum d'initiative citoyenne communale ou d'associer

systématiquement les conseils de quartiers ou la population dans son ensemble aux projets qui les concernent.

Le pouvoir doit être partagé et redonné le plus largement.

C'est pourquoi nous nous opposerons au transfert complet des délégations du Conseil Municipal au maire tout à l'heure. Plus le pouvoir est concentré dans les mains d'une seule personne, plus la défiance envers le politique se met en place.

Car cette élection a encore été marquée par une abstention massive. Une personne sur deux n'est pas allée voter, et même la liste arrivée en tête ne bénéficie du soutien que d'un électeur sur cinq à Villeurbanne. C'est un échec collectif qu'il faut prendre au sérieux.

La radiation massive d'électeurs quelques mois avant les élections n'a sûrement pas aidé. Mais dès à présent, des campagnes d'inscription sur les listes électorales sont à mener, et nous souhaitons l'ouverture d'une commission élections ouverte aux différents partis pour se constituer et organiser ces inscriptions.

Ce matin, je veux également dire que nous serons, avec mon groupe des élus, présents dans les luttes concrètes de notre ville et de notre métropole, pour défendre l'égalité réelle des droits et lutter contre les injustices, les racismes ou les discriminations.

Nous nous engageons à nous opposer aux fermetures de classes annoncées par l'Inspection académique du Rhône, conséquence directe du budget Lecornu imposé par 49.3 et non censuré par le parti socialiste. Nous nous engageons à être présents aux côtés des locataires maltraités par leurs propriétaires bailleurs, par l'explosion des charges, le manque de travaux, la dégradation des espaces communs, l'attente sans fin de la réparation des ascenseurs.

Nous étions, cette semaine encore, avec des locataires de Dynacité qui, pour certains, sont prisonniers depuis plusieurs jours de leur appartement, incapables de descendre sans ascenseur.

Nous nous engageons à soutenir les structures d'éducation populaire, comme les centres sociaux et la MJC, dont les baisses de subventions publiques fragilisent massivement l'émancipation et la démocratie culturelle que nous appelons de nos vœux.

Nous nous engageons à défendre une police de proximité et à nous opposer à l'utilisation systématique de la vidéosurveillance, cheval de Troie de la surveillance algorithmique que M. Nunez déploie dans son projet honteusement nommé « Riposte ». Nous dénonçons les opérations de com sécuritaire à l'image de Place Net, qui ne font que déplacer les problèmes, sans jamais les résoudre en profondeur, et qui ne font que le jeu de l'extrême droite.

Nous demandons d'ailleurs la création d'une commission pour enquêter sur les mécanismes et l'organisation du trafic de stupéfiants et des règlements de comptes sur Villeurbanne, qui évalue de manière transparente les politiques de sécurité publique.

Nous nous engageons à défendre la pérennité du projet de rénovation du quartier Bel-Air auprès de la métropole de Lyon, perdue à la droite face à l'inconséquence politique de maires punis dans les urnes.

Nous nous engageons à soutenir la transition de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur » vers sa pérennisation, mise en danger, elle aussi, par le budget Lecornu, qui permet à plusieurs centaines de personnes sur Villeurbanne d'avoir un emploi.

Nous nous engageons à soutenir le développement local de la sécurité sociale de l'alimentation, car souffrir de la faim est intolérable dans l'un des pays les plus riches du monde.

Nous nous engageons à soutenir les initiatives des jeunes de notre ville, leurs projets associatifs, leurs souhaits de voyage, de découverte, leurs projets de formation et de carrière professionnelle.

Nous nous engageons à porter la transformation du terrain Eyquem à Saint-Jean, pour l'ouvrir sur le quartier et rendre possible la pratique sportive au plus grand nombre.

Nous nous engageons à proposer la transformation du bâtiment historique de la CPAM en face de la mairie pour accueillir et soutenir des associations de solidarité, souvent bien seules face à l'ampleur de la montée de la pauvreté. Et créer des places de mises à l'abri pour les personnes vivant à la rue.

Nous nous engageons à défendre le déjumelage de Villeurbanne avec la ville de Bat Yam et proposer un jumelage avec une ville palestinienne, car les processus de colonisation et le génocide en cours touchent nos habitants dans leur humanité.

Tous ces sujets sont évidemment non-exhaustifs. Aujourd'hui, nous siégeons dans cette Assemblée avec fierté, combativité et énergie, pour porter la voix du peuple, et en particulier de celles et ceux que le vieux monde politique n'écoute jamais. C'est peut-être ce qui nous distingue de ceux qui ont choisi de ne pas siéger après leurs élections. Nous serons au rendez-vous. Merci.

(Applaudissement)

M. RAY.- Attention, normalement, on n'applaudit pas pendant la séance.

Merci, s'il vous plaît.

Je vais maintenant vous proposer de désigner deux assesseurs, comme tout à l'heure parmi les plus jeunes élus de l'Assemblée, qui sont Alexis MONTEIL et Samir ASSELOT.

Je vous propose de venir vous positionner aux côtés de l'urne. Merci à vous deux.

Les deux assesseurs sont chargés de faire émarger les élus après avoir voté et procéderont au dépouillement. Je vais moi-même superviser le bon déroulement de l'opération de vote. Mais avant, je vais rappeler les modalités.

Chaque élu dispose, sur sa table, du matériel de vote : une enveloppe de couleur orange, élection du maire, et de trois ou quatre bulletins, un bulletin Cédric VAN STYVENDAEL, un bulletin blanc, un bulletin vierge. Puisqu'une candidature s'est déclarée, vous pouvez inscrire le nom du candidat à la main et en lettres capitales. Si vous avez une procuration, le matériel de vote est déjà disposé sur votre table.

Le secrétaire de séance va appeler chaque élu, par ordre alphabétique, à venir voter à l'appel de son nom. Après avoir voté, vous signerez la feuille d'émargement de l'élection du maire.

Merci.

(Il est procédé au vote.)

(Il est procédé dépouillement des votes.)

M. RAY.- Le dépouillement est terminé. Excusez-nous, cela a été un peu long, mais c'est toujours long.

Je vais pouvoir déclarer les résultats, et là, vous pourrez applaudir.

Nombre de conseillers présents, mais n'ayant pas pris part au vote : 4.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 54.

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6.

Suffrages exprimés, c'est-à-dire les bulletins trouvés moins les blancs et les nuls : 48.

Majorité absolue : 25.

Matthieu GARABEDIAN : 5 bulletins.

Cédric VAN STYVENDAEL :43.

(Applaudissements)

J'appelle donc le maire à la tribune pour lui remettre son écharpe.

Merci, Cédric VAN STYVENDAEL, de venir à la tribune.

(M. RAY remet l'écharpe au maire.)

(Applaudissements)

M. le MAIRE.- Merci à chacune et à chacun d'entre vous.

Comme l'avait indiqué le Président de séance, Jean-Claude RAY, je vais donner la parole à chacun des groupes qui en a fait la demande. Et nous allons commencer par le groupe Rendez-nous Villeurbanne. Monsieur CANON, vous avez la parole.

M. CANON.- Merci, Monsieur le Maire.

En mon nom personnel, je vous félicite pour votre réélection. Comme je l'ai annoncé, c'est mon premier et dernier Conseil Municipal. Je remercie chaleureusement les 5 000 Villeurbannais qui ont voté au premier tour pour le Rassemblement national, démontrant ainsi leurs craintes et leurs angoisses concernant l'avenir et la sécurité dans notre ville.

Villeurbanne est une ville qui a été forgée par les ouvriers, quelles que soient leurs origines, et qui ont payé par leur sang pour la liberté et la fraternité. La France a toujours aimé ses enfants, quelles que soient la couleur de peau et la religion, à condition qu'ils l'aient également et respectent ses valeurs.

Ne laissez pas la thèse de Samuel Huntington s'avérer vraie. Cette théorie doit être un repoussoir, et le vivre ensemble en toute tranquillité doit être le fil conducteur de tout un chacun.

Vivre ensemble, c'est respecter la France, ses institutions et notre culture.

En tant qu'ancien officier, je vous demande avec force de défendre nos valeurs, notre culture, et de ne pas abdiquer face à des gens qui nous détestent, et je ne sais pas pourquoi d'ailleurs.

Redevenant un simple citoyen villeurbannais à l'issue du Conseil Municipal, aidez-nous à retrouver de la tranquillité dans notre belle ville. La prévention ne s'applique pas à des gens armés jusqu'aux dents qui terrorisent nos femmes, nos enfants et nos aînés. À un certain degré de violence, seule la sanction est efficace. C'est malheureux, mais c'est humain.

Bon courage à vous-même et à l'exécutif.

M. le MAIRE.- Merci.

Pour Cœur Villeurbanne, la parole est à Mme Sophie CRUZ.

Mme CRUZ.- Monsieur le maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

permettez-moi tout d'abord de vous adresser, Monsieur le maire, toutes mes félicitations pour votre victoire lors de ce scrutin. Nous vous souhaitons pleine réussite dans l'exercice de vos fonctions au service de Villeurbanne et de ses habitants.

Je tiens également à remercier sincèrement l'ensemble des électrices et des électeurs qui se sont déplacés pour participer à ce moment essentiel de la vie démocratique. Leur engagement est précieux. Toutefois, comme cela a été dit à plusieurs reprises, nous ne pouvons passer sous silence le niveau d'abstention particulièrement élevé, qui interroge et nous oblige collectivement.

Il nous appartient, majorité comme opposition, de redonner confiance, de recréer du lien et de donner envie à nos concitoyens de s'impliquer davantage dans la vie publique.

J'ai également une pensée pour les électeurs des têtes de liste qui ne souhaitent pas siéger avec nous dans la continuité de ce mandat. Leurs voix comptent, leurs attentes sont légitimes, et nous devons également les entendre.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance envers mes équipes de Cœur Villeurbanne, qui nous ont accompagnés tout au long de cette campagne. Militants, bénévoles, soutiens de terrain, par leur engagement, leur énergie et leur fidélité, ils ont rendu possible notre présence ici, aujourd'hui. Je tenais à les en remercier très sincèrement et leur exprimer ma profonde gratitude au nom de l'ensemble du groupe Cœur Villeurbanne qui siège aujourd'hui.

C'est pour moi une immense fierté, comme pour mes collègues, de pouvoir les représenter au sein de notre Conseil.

Je souhaite également souligner la bonne tenue des débats durant cette campagne. Nous avons su, dans l'ensemble, faire preuve de respect et de responsabilité. C'est un point d'honneur pour la vie démocratique locale, et cela mérite d'être salué.

Et puisque je parle de vie démocratique locale et de respect des institutions, je voudrais également exprimer notre soutien à Mme la maire de Vaulx-en-Velin, Mme Geoffroy, qui a été traitée d'une façon indigne lors de son départ. De tels actes sont inacceptables. Rien ne saurait justifier la violence à l'égard des élus de la République. Nous condamnons

fermement ces comportements et réaffirmons notre attachement à un débat public apaisé, respectueux et digne.

Car oui, au-delà de nos différences, nous partageons un socle commun : notre attachement profond aux valeurs de la République. Liberté, égalité, fraternité, laïcité, ces mots ont du sens, et ces principes doivent guider chacune de nos décisions et chacun de nos engagements au service de l'intérêt général.

Dans cet esprit, nous serons une opposition constructive. Cela signifie que nous saurons soutenir les projets qui iront dans le bon sens pour notre commune, mais aussi questionner, proposer, et lorsque cela sera nécessaire, nous opposer avec fermeté.

Être dans l'opposition ne signifie pas être contre tout. Cela signifie être exigeant, vigilant, et aussi force de proposition.

Notre programme s'est construit autour de thématiques fortes, qui reflètent les préoccupations exprimées par nos concitoyens. La sécurité, d'abord, qui est un droit fondamental et une attente légitime de tous. Le cadre de vie, ensuite, parce que la qualité de notre environnement quotidien conditionne notre bien-être. Et enfin, la vie familiale, cœur battant de notre société, que nous souhaitons soutenir et accompagner.

Au sein de ces priorités, nous avons porté une attention toute particulière à la jeunesse. Vous le savez, c'est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. En tant qu'enseignante, je mesure chaque jour les défis auxquels les jeunes sont confrontés, mais aussi leur potentiel, leur énergie, et leur envie de s'engager.

Et je souligne la présence aujourd'hui d'Alexis MONTEIL, qui nous a accompagnés tout au long de cette campagne et dont je suis très fière qu'il puisse siéger parmi nous.

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir de notre commune. Cela suppose des politiques ambitieuses en matière d'éducation, d'accompagnement, de loisirs et d'insertion. Nous porterons ces engagements avec détermination, et dans un esprit de responsabilité. Nous serons présents, attentifs et mobilisés, pour défendre les intérêts de tous les habitants.

Pour conclure, je souhaite que ce nouveau mandat soit placé sous le signe du dialogue, du respect et du travail collectif. Nos concitoyens attendent de nous des résultats concrets. À nous d'être à la hauteur de cette responsabilité. Je vous remercie de vous écouter.

(Applaudissement)

M. LE MAIRE.- Merci. Normalement, je n'accepte pas les applaudissements. Nous allons considérer que pour ce Conseil d'installation, cela peut se faire. Je l'ai laissé faire pour chacune et chacun d'entre vous, et dès le 10 avril, nous reprendrons des séances un peu plus classiques.

Pour la liste Avec Jean-Paul Bret pour Villeurbanne, la parole est à M. Didier VULLIERME.

M. VULLIERME.- Avant de commencer, un petit détail : il me semble qu'il y a eu une petite erreur dans l'annonce des résultats de votre élection, il me semble que cinq élus n'ont pas pris part au vote, et non pas quatre. Cela ne change rien au résultat et n'aura pas de conséquence, mais il me semble qu'il y a une petite confusion.

M. LE MAIRE.- Nous allons vérifier avec le service des assemblées, et nous ferons en sorte que, si cette erreur était vérifiée, je le dise dans le compte-rendu. Vous avez la parole.

M. VULLIERME.- Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je souhaite, au nom de notre groupe qui s'appellera Villeurbanne printemps citoyen, vous adresser nos félicitations pour votre élection comme maire de notre commune et vous souhaiter, nous souhaiter collectivement, une pleine réussite dans l'exercice de ce mandat.

La campagne électorale est désormais achevée et les électrices et les électeurs ont rendu un verdict clair, qui s'impose à tous.

Dans un contexte et inédit de quinquangulaire, j'ai découvert un mot dans cette campagne, c'est déjà pas mal, vous avez remporté cette élection avec une confortable avance, mais cela ne doit pas faire oublier que 58 % des Villeurbannaises et des Villeurbannais qui se sont exprimés l'ont fait pour une autre offre politique, dont la nôtre.

Avec 7 289 voix, la liste conduite par Jean-Paul Bret arrive en deuxième position. Je veux ici remercier sincèrement les Villeurbannaises et les Villeurbannais qui nous ont fait confiance. Je veux leur dire qu'ils pourront compter sur nous pour porter leur voix au sein de cette Assemblée, et que nous resterons invariablement à leur écoute tout au long du mandat.

J'en profite pour remercier Jean-Paul Bret pour avoir construit et conduit la liste dont notre groupe est issu. Il a su impulser une dynamique et transmettre son expérience à un collectif de citoyennes et de citoyens, pour la plupart novices en politique. Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs présents dans le public ce matin, et je tiens à les remercier pour leur engagement et leur soutien.

Si je prends aujourd'hui la parole, c'est aussi, vous le savez, parce qu'il a fait le choix de ne pas siéger dans cette Assemblée. Certains l'ont regretté, d'autres l'ont approuvé. Pour notre part, nous comprenons cette décision. Mais cette collaboration ne s'arrête pas là. L'association Villeurbanne printemps citoyen poursuivra et renouvellera prochainement son action, et Jean-Paul Bret y prendra toute sa part en sa qualité de président.

Monsieur le maire, le résultat de l'élection révèle un paysage politique très contrasté. Entre vos ex-amis de la France Insoumise, la droite républicaine et l'extrême droite, notre groupe de gauche responsable, social-démocrate, universaliste et laïque, portera une opposition sans excès, constructive, mais vigilante et exigeante.

Vigilante, parce que nous avons pointé pendant la campagne un certain nombre d'enjeux que nous jugeons fondamentaux. Je ne vais pas tous les reprendre ; dans les cinq minutes, ce serait un peu compliqué.

Je pense tout d'abord à la question budgétaire. Un retour à une gestion rigoureuse est nécessaire. Je ne vais pas refaire maintenant ce débat, mais j'ai été particulièrement amusé de voir sortir par certains de vos soutiens le résultat d'une étude qui classait Villeurbanne comme deuxième ville la mieux gérée de France le dernier jour de la campagne du premier tour.

Peut-être que cela avait échappé à certains de votre majorité, mais cette étude a été publiée par l'IFRAP (je ne me souviens plus de l'acronyme, mais cela n'a pas tellement d'importance), au sujet duquel je journal Marianne titrait il y a quelques années, je cite : « L'IFRAP d'Agnès Verdier-Molinié : faux institut de recherche et vrai lobby ultralibéral. » Il est assez cocasse de vous voir vous appuyer sur les travaux de celle pour qui une bonne dépense publique est celle qui n'est pas faite.

Bref. Il y a ensuite la question de la gestion de proximité de notre ville. Nous y sommes profondément attachés, et les Villeurbannaises et les Villeurbannais méritent que leurs aspirations légitimes pour la vie quotidienne, en matière d'entretien des espaces publics notamment, soient prises en compte.

Après six ans d'exercice à la ville et à la métropole comme vice-président, vous semblez vous en être rendu compte juste quelques mois, quelques semaines, avant la campagne. Mieux vaut tard que jamais, dit-on, mais là aussi, nous serons vigilants.

Cela pose d'ailleurs, sur ces sujets notamment, la question à laquelle, je pense, personne n'a la réponse, sur la façon dont les relations entre ville et métropole fonctionneront. J'ai bien entendu, jeudi, en Conseil de la métropole, le propos de la nouvelle présidente, nouvellement élue, Mme SARSELLI, et j'espère que la position de coopération qu'elle a exprimée trouvera écho à Villeurbanne.

Je le pense, puisque vous avez, vous-même, Monsieur le maire, exprimé votre souhait de relations utiles. J'en ai pris acte, nous en avons pris acte, car je vous le redis, la qualité de vie au quotidien a besoin d'une action forte et pérenne.

Nous serons exigeants également sur la réalité des paroles et des actes. Sans céder à la polémique, je vous rassure, je me dois quand même d'illustrer ces exigences sur le sujet des effectifs de police municipale. Pendant votre campagne, vous avez affiché 75 postes, ce qui est vrai, mais ne correspond malheureusement pas à la réalité opérationnelle, puisque, selon nos sources, seulement 42 seraient pourvus.

Vous-même avez donné lors d'un débat TLM, BFM Lyon excusez-moi, le chiffre de 52. En tous les cas, il existe une réelle dichotomie entre l'affichage et les faits, situation qui peut d'ailleurs, et sans conteste, avoir des raisons objectives. Je m'en arrêterai là pour ne pas trop dépasser.

Pour conclure, Monsieur le maire, je vous renouvelle à vous, en tant que maire, et à votre majorité, nos félicitations pour votre élection. Soyez assuré de la volonté de notre groupe, Villeurbanne printemps citoyen, que ce mandat soit une réussite pour l'ensemble des Villeurbannaises et Villeurbannais. Nous y veillerons.

Merci pour le dépassement, Monsieur le maire.

(Applaudissements)

M. le MAIRE.- Merci. Pour le groupe Engagé.es pour Villeurbanne, la parole est à Aurélie LOIRE.

Mme LOIRE.- Merci, Monsieur le maire.

L'ensemble de la majorité tient d'abord à vous féliciter pour votre élection. Je tiens aussi à vous féliciter, chers collègues, élus de la majorité ou de l'opposition, pour l'engagement dont chacune et chacun a fait preuve lors de cette campagne.

Formulons le souhait que cet engagement au service des Villeurbannaises et des Villeurbannais perdure une fois l'élection passée. Car il est déjà des plus éphémères pour certains qui, la défaite amère, ont annoncé qu'ils démissionnaient avant même la tenue de ce premier Conseil. Ce n'est respectueux ni de la démocratie, ni des électrices et des électeurs qui ont porté leur suffrage sur leur nom ou leur étiquette. Ce type de réaction immédiate sans même venir siéger une fois génère du ressentiment, alimente un rejet du personnel politique, et au final, fabrique de l'abstention.

Plus largement, nous remercions toutes les citoyennes et les citoyens qui se sont investis dans la campagne. Cette mobilisation est à la fois le signe et la source d'une vitalité démocratique essentielle. Ces élections ont permis le partage d'idées, le débat contradictoire et de nombreuses rencontres avec les habitantes et les habitants, dans la continuité des échanges que nous avons eus tout au long du mandat passé.

Cela a aussi été l'occasion, pour des citoyennes et des citoyens engagés, de concrétiser et proposer leurs idées, pour améliorer le quotidien de chacune et chacun, ou de participer à l'écriture du programme présenté par notre liste.

Enfin, pour certaines et certains d'entre nous, cette campagne a été l'occasion de passer d'action militante à une action politique en tant que colistier ou colistière, et aujourd'hui élu de ce Conseil Municipal. Et dans le cas de la liste que vous avez menée, Monsieur le maire, ce fut également le moyen de partager un bilan, qui n'a jamais eu la prétention d'être parfait, mais qui a su donner du crédit à ce que nous avons fait et à ce que nous souhaitons faire pour les six ou sept prochaines années. Construire une ville plus apaisée, solidaire, juste, accueillante et robuste face aux défis environnementaux et sociaux.

Au nom de la majorité, je veux exprimer notre reconnaissance et notre gratitude aux agentes et agents de la ville pour l'organisation impeccable de cette double consultation. Le service public fait la preuve, encore une fois, de sa très grande efficacité, pas seulement durant deux dimanches, mais tout au long de ces mois de préparation, afin que les 44 000 électeurs et 300 personnes mobilisées sur ces deux jours de scrutin puissent penser que tout ceci est facile à organiser tellement c'est bien huilé.

Ce service public reste notre bien commun dans tous les domaines d'action de la ville. Il nous protège et nous garantit un accès digne aux droits, quelle que soit notre situation individuelle. Parce qu'il est une richesse pour une collectivité comme la nôtre, nous le défendrons à chaque instant du mandat à venir.

Merci aux 42,59 % des habitantes et habitants, parmi celles et ceux qui se sont exprimés, qui ont choisi le projet que nous leur avons soumis. Cette confiance nous honore et nous oblige. Nous serons au service de l'ensemble des Villeurbannaises et Villeurbannais, quels que soient leur quartier, leur âge, leur activité, leur envie, leur condition de vie, et quel qu'ait été leur choix dans l'isoloir, ou qu'ils aient ou non choisi de se déplacer.

Car nous regrettons une abstention une fois encore importante, dont les causes sont sans doute un mélange de désintérêt et de dégoût, alimenté par les propagandes calomnieuses ou mensongères, autant que par ceux qui disparaissent sitôt l'élection passée. Même si elle

n'est pas propre à Villeurbanne, cette abstention doit nous interroger. Cette absence d'expression qui dit finalement beaucoup guidera aussi notre action au quotidien, pour prouver que l'action publique n'est pas inutile, qu'elle peut changer le quotidien de chaque habitante et habitant.

Notre action se déploiera en concertation, à l'écoute, avec des explications, et pour coconstruire les politiques publiques.

Cette intervention est faite au nom de tous les membres de la liste que vous avez conduite, Monsieur le maire, avant même la constitution des groupes politiques. L'unicité de cette majorité n'empêche toutefois pas sa diversité. Unie, donc, mais respectueuse des sensibilités. Soudée, mais plurielle. Entièrement au travail et toujours tournée vers l'intérêt général.

Et pour finir, puisque cela alimente inévitablement la chronique politique actuelle, quelques mots sur notre écosystème politique.

Le suffrage universel à l'échelle du grand Lyon a décidé d'une majorité différente pour notre ville et pour la métropole de Lyon. C'est le jeu démocratique. Le risque existe que les différences claires d'orientations politiques de nos deux collectivités contraignent certains projets que nous avons portés pendant la campagne. Mais nous collaborerons de manière constructive avec la métropole de Lyon, en espérant que, là aussi, l'intérêt général l'emporte, sans esprit de revanche, sans idéologie d'arrière-garde.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre l'expression des Villeurbannaises et des Villeurbannais et pour résister, dans les années à venir, aux éventuelles politiques réactionnaires, qu'elles soient métropolitaines, régionales ou nationales. Notre travail quotidien sera fidèle aux engagements que nous avons pris. C'est la promesse, sincère, que nous pouvons faire.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le MAIRE.- Merci à l'ensemble des groupes pour leur intervention.

Mesdames et Messieurs les conseillers, les conseillères, chères Villeurbannaises, chers Villeurbannais venus assister ce matin à ce Conseil d'installation, à ceux qui nous suivent en ligne, Mesdames et Messieurs les journalistes, qui ont dû se répartir entre Vaulx-en-Velin et Villeurbanne (il paraît qu'il y avait beaucoup d'enjeux à Vaulx-en-Velin, mais il me semble que c'est en train de se tasser), Mesdames et Messieurs les membres de l'administration municipale, je vais faire mon discours en deux parties.

J'espère que vous m'en excuserez, ce n'est pas tout à fait protocolaire, mais je vais commencer ce discours par vous proposer un hommage à Lionel Jospin. Il se trouve que suite à l'installation du Conseil métropolitain, je n'ai pas pu représenter les Villeurbannaises et les Villeurbannais à l'hommage national qui lui a été rendu. Je vais donc vous proposer d'abord un hommage à Lionel Jospin.

Premier Ministre de 1997 à 2002, Lionel Jospin a réformé notre pays pour améliorer la vie de nos concitoyens, comme peu de premiers ministres ont su, ont pu le faire, c'est-à-dire

en concilier l'esprit de réforme, le respect de l'opposition et la considération de tous les corps intermédiaires.

Serviteur de la République au-delà du seul exercice du pouvoir, il présida en 2012 la commission de rénovation et de déontologie de la vie publique. Il siégea enfin au Conseil constitutionnel de 2015 à 2019.

Il était un militant politique, qui aura poursuivi tout au long de sa vie les idéaux du socialisme démocratique, la justice sociale face au sentiment blessé par la vie et méconnu par la société, l'égalité en droit de toutes les citoyennes, de tous les citoyens.

Il était un homme d'État, profondément attaché au respect des institutions et des valeurs de la démocratie. Il était enfin une figure morale respectée bien au-delà des rangs de sa famille politique.

Je l'ai rencontré tardivement, un 10 mai 2021 (cela ne s'invente pas), à l'occasion des 40 ans de la première élection de François Mitterrand. Jeune maire, à l'époque, je veux dire, je mesure la chance immense que j'ai eue de pouvoir engager avec lui une forme de compagnonnage qui m'a éclairé à différents moments de mon mandat.

Sa présence dans cette salle le 14 mai du 2025 restera un temps à part de ma vie d'homme et un lumineux souvenir dans mon itinéraire politique.

Je ressens une tristesse intime liée à son départ, et comme beaucoup de Villeurbannaises, de Villeurbannais, je ressens aussi son absence comme la disparition d'un sage qui avait une haute idée de la France et de la politique.

J'avais commencé, non pas cette campagne, car elle est finie, mais en tout cas ce moment de présentation devant les Villeurbannaises et les Villeurbannais avec une citation d'un jeune poète, André Thomiot. Et j'avais lu, ce que l'on ne fait quand même pas souvent dans les meetings, un extrait de ce poème. Je vais vous en lire à la fois le même extrait, mais surtout, la fin, qui résonne tout particulièrement avec l'hommage que je souhaitais rendre à Lionel Jospin. Et je vous proposerai ensuite de respecter une minute de silence.

Le recueil de poésie s'appelle « *On a peur, mais ça va.* »

« Maintenant, on respire, et on va où on veut. On cherche des passages, des couloirs, des galeries, des toboggans, des cordes, par la fenêtre. Quelque chose qui va quelque part. On cherche de la place. On cherche quelque chose de tendre, on progresse, on avance. On a peur, mais ça va. On respire, on a le cœur pour ça. Le cœur, et plus, et mieux. On tire la langue, on se fait rire, nos dents sont douces, elles ne nous font plus mal, on ne se fait plus peur. On parle, on s'écoute parler. On trouve quelque chose, comme les pierres ont su trouver le sommet des montagnes. »

Je vais vous demander de bien vouloir respecter une minute de silence.

(Une minute de silence est respectée.)

M. le MAIRE.- Merci pour cet hommage républicain qu'il nous a été donné de faire pour Lionel Jospin.

Après ce temps d'hommage, je tiens à revenir dans le cadre un peu plus classique d'un discours suite à l'honneur qui m'est fait de devenir maire pour ce prochain mandat.

Je voudrais d'abord remercier Jean-Claude RAY, qui a accepté de présider ce Conseil, y compris en dévoilant son âge. C'est un jeune doyen en fait, dont la forme et l'énergie intactes doivent autant à la pratique assidue du vélo, encore renforcée pendant ces quelques semaines, qu'à l'engagement militant dans notre ville depuis de nombreuses années.

Cher Jean-Claude, quand j'ai appris que c'était toi qui allais me remettre l'écharpe de maire, il y avait un petit doute sur l'hypothèse de qui me remettrait cette écharpe, j'ai ressenti une joie particulière. Notre relation s'est construite dans la durée, dans une confiance et une complicité gagnée au fil du temps, qui n'en est que plus solide, plus précieuse. Merci à toi pour tes mots, et pour avoir assuré cette mission avec sérieux, implication et respect.

Je remercie les 43 conseillers municipaux qui viennent de porter leur suffrage sur ma candidature. Ce n'est pas l'élection qui comportait la plus grande part de suspense, mais cela reste un moment démocratique important, solennel.

Être élu quand on ne s'est jamais présenté, c'est une promesse, un pari sur l'avenir. Être réélu après avoir exercé des fonctions pendant six ans, c'est une forme de reconnaissance, une marque de confiance. Pour moi, c'est une satisfaction du devoir accompli.

Je n'oublie pas que cela reste quand même une forme de pari sur l'avenir.

Aux conseillers municipaux de la majorité, je vous remercie également de m'avoir fait confiance pour mener la liste Engagé.e.s pour Villeurbanne.

Puisque j'évoque la campagne électorale qui vient de se clore, j'ai une pensée particulière ce matin pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens qui se sont engagés dans cette campagne pour faire valoir leurs idées et présenter leur projet.

Les mécanismes de marchandisation du monde et de nos vies veulent parfois nous réduire à une simple fonction de consommateur. Toute activité qui ne rentre pas dans ce champ des échanges marchands, qu'elle soit militante, associative, amicale ou autre, est une bonne nouvelle pour notre démocratie, pour nos vies et pour la qualité de nos relations.

Bravo et merci, donc, aux militantes et aux militants de toutes les listes qui ont battu la campagne pendant ces dernières semaines.

Permettez-moi aussi de remercier très chaleureusement les bénévoles et agents municipaux qui ont assuré le bon déroulement de ce double scrutin, municipal et métropolitain. Et en faisant cela, je m'adresse aussi à Mme la directrice générale des services qui, je sais, transmettra ces remerciements aux agentes et aux agents de la ville.

La démocratie n'est pas seulement une idée, un concept. Elle s'incarne dans des pratiques et dans des engagements très concrets. En l'espèce, se lever à six heures et demie du matin, le dimanche matin, je précise, et faire la journée continue jusqu'à 22 heures, parfois même un peu plus tard, quand le dépouillement exige des recomptages ou de rattraper un président qui aurait malencontreusement oublié de signer un procès-verbal.

Dans quelques semaines, j'aurai l'occasion de remercier tous ces bénévoles comme il se doit, à Villeurbanne, à savoir autour d'un match de basket à l'Astroballe pour encourager notre équipe de l'ASVEL.

Dans un monde où de plus en plus de choses nous échappent, chacun reste libre et responsable de ses actes et de ses paroles. Ce n'est pas à moi d'indiquer à chacun ici

comment il convient de se comporter. Je forme simplement le vœu que cette manière de faire et ce ton respectueux des personnes, qui continuent à inspirer l'ensemble des membres de cette assemblée, puissent perdurer. Puisseons-nous ne jamais perdre de vue pour qui nous menons les combats.

J'ai eu l'honneur de présider aux destinées du musée gallo-romain de Fourvière dans mes précédentes fonctions de vice-président à la culture de la métropole, et j'aurais envie de dire : faisons de cette Assemblée une agora plutôt qu'un théâtre de postures.

J'ai évoqué les conseillers municipaux membres de la majorité municipale, mes remerciements vont aussi à l'ensemble des autres conseillers présents ce matin.

Pour revenir aux fondamentaux, être élu, c'est d'abord accepter de donner de son temps et de son énergie à la chose publique, à la conduite des affaires de la cité. Être élu, c'est d'abord un engagement désintéressé pour les autres. Celles et ceux qui m'ont pratiqué au cours du mandat précédent savent l'importance que j'accorde au respect de la pluralité des expressions dans cette enceinte, et au-delà. Je souhaite donc la bienvenue à tous les élus qui siégeront dans les différents groupes dits d'opposition.

Peut-être faudrait-il d'ailleurs forger un autre terme pour illustrer que le rôle de chacun des élus d'une Assemblée est de concourir à la qualité de l'action publique sur un territoire. Aucun débat n'est superflu, aucune critique n'est inutile, aucune question n'est déplacée, pour autant que cela soit formulé sans esprit belliqueux. Dans une démocratie vivante, nous avons besoin de tout le monde, chacun exerçant et défendant ses convictions et ses idées.

Pour revenir un instant au résultat des élections municipales, je retiens d'abord, comme beaucoup d'entre vous, que la participation aux deux tours de scrutin, si elle est en nette progression par rapport à 2020, reste encore trop faible. À peine plus d'un Villeurbannais sur deux a exercé son droit de vote. En tant que citoyen, en tant qu'élu, je ne m'y résoudrai jamais. Ce résultat nous oblige à l'humilité et à la mesure, il nous rappelle que la démocratie municipale ne peut se résumer à un rendez-vous électoral tous les six ans. Elle doit être un espace d'expression permanent, une manière d'être à l'écoute, dans l'échange et en relation constante. C'est par cet exercice quotidien d'une démocratie vivante que nous pourrions recréer une confiance solide, durable, des citoyens dans leurs représentants.

Politique et mérite ne font pas toujours bon ménage. Et analyser le résultat de certaines élections revient parfois à lire dans le marc de café. Beaucoup s'y trompent. Même celles et ceux dont c'est le métier de sonder nos âmes et nos cœurs politiques sont parfois mis en échec dans leur analyse du présent et leurs prédictions de l'avenir. Par ailleurs, nous serions bien prétentieux et inélégants de nous attribuer à nous-mêmes nos propres mérites.

Pour autant, je m'autorise à considérer qu'une part des votes qui se sont portés sur notre liste revient au travail acharné, patient, éclairé, mené par l'ensemble des membres du précédent exécutif. Qu'ils en soient ici, toutes et tous, très sincèrement remerciés.

J'ai dit un jour en tant que maire de cette ville que je me considérais comme un engagé parmi les engagés. Cette victoire est donc avant tout celle des Villeurbannaises et des Villeurbannais engagés pour leur ville et pour leurs idées de partage et d'ouverture.

« Une ville finit par être une personne », écrivait Victor Hugo.

Alors, cette personne villeurbannaise, que l'on met parfois un peu de temps à saisir complètement, mais qui, une fois qu'on l'a embrassée, n'est semblable à nulle autre, ne se décrit pas facilement, si ce n'est avec des formules un peu creuses, ampoulées ou vidées de leur sens à force d'avoir été utilisées.

Aussi, ce matin, je voulais vous partager un mail reçu il y a quelques jours en mairie, qui, pour moi, illustre mieux que tout discours cet air qui flotte dans notre ville. Je voudrais vous lire un mail que nous avons reçu jeudi dernier d'une directrice d'école villeurbannaise. Je crois que ce message dit beaucoup mieux que tous les grands discours ce qu'est Villeurbanne, ce que nous souhaitons qu'elle reste, et ce pour quoi nous nous battons pour qu'elle le reste. Je cite.

« J'ai créé cette année un projet d'accompagnement à la parentalité pour les familles fragiles, éloignées de l'école et de ses codes. Ce sont en grande majorité des mamans qui viennent, chaque mardi, occuper une salle de l'école pour échanger, se confier, construire des projets de bricolage, de couture, cuisine, et surtout, tisser du lien.

La synergie de ce groupe va au-delà de mes espérances initiales. Elles sont une vingtaine, se réunissent par groupe de sept ou huit, par demi-journée, les mardis. Avec l'infirmière de la PMI, le responsable de la cantine et de notre Minimix, nous leur proposons des actions au sein de l'école. J'ai contacté le directeur de la restauration scolaire pour leur permettre de visiter la cuisine centrale et être ambassadeur envers les autres familles de l'école.

Avec le directeur de la culture, nous allons leur permettre de visiter l'URDLA et le théâtre de l'IRIS dans un premier temps. Je les accompagnerai. Nous avons mobilisé les enseignantes pour accompagner toutes les familles volontaires à la Maison de l'image, du livre et du son, pour faire des cartes d'emprunt et une visite avec Bénédicte CHAZALON.

Je souhaitais pouvoir leur faire visiter l'appartement témoin des Gratte-Ciel en journée, un mardi de préférence. Comment procéder pour la visite ? Pensez-vous qu'il serait envisageable d'organiser un mini-buffet un midi, dans cet appartement témoin, fait par les parents, où ils inviteraient le maire ou son adjointe ou adjoint à l'éducation ? »

Après les élections, précise-t-elle, bien évidemment.

Comme vous, je ne sais pas à quoi va ressembler le mandat qui s'ouvre. Je sais d'ores et déjà que cette rencontre, que nous allons organiser avec ces mamans, figurera dans des moments d'émotion et de satisfaction des semaines qui viennent pour le maire de Villeurbanne et pour son équipe.

Dans les années qui viennent, notre cap restera le même : accompagner le développement de Villeurbanne et l'adapter aux défis du présent, dans le respect de son histoire et de son identité si particulière. Faire de Villeurbanne un territoire où l'innovation économique, sociale, environnementale et démocratique nous permet de vivre mieux, à tous les âges de la vie.

Être élu local s'apparente parfois au mythe de Sisyphe, mais nous y sommes prêts. Et comme Albert Camus, j'arrive pour ma part à imaginer Sisyphe heureux. Chaque jour, avec l'humilité, la détermination et l'art du tisserand, nous remettrons l'ouvrage sur le métier. Chaque jour, nous continuerons d'agir pour une ville plus juste, pour solidaire, plus sûre, plus agréable à vivre, plus attentive aux plus âgés et accueillante pour les plus jeunes, mieux

adaptée au changement climatique, et soucieuse de la santé et de l'épanouissement de chacun. Une ville où chacun sent qu'il est bienvenu, qu'il peut être utile au collectif. Une ville qui murmure à l'oreille de chacune, de chacun d'entre nous : « *Viens, entre, ici tu as une place à prendre dans notre histoire commune.* »

Sur nos valeurs et nos combats non plus, notre cap ne changera pas. Nous lutterons contre les tentations du chacun pour soi, du chacun chez soi, du tout marchand. La qualité du service public restera notre horizon et notre bien commun, le bouclier de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Plus encore que nous ne l'avons fait jusqu'ici, nous mettrons l'usager au cœur de nos préoccupations, de nos politiques et de notre manière de faire.

Notre ville a connu de nombreux chantiers de transformation ces dernières années. Elle en avait besoin. Les chantiers menés de front ont pu générer, chez les habitants et les commerçants, une légitime lassitude et des agacements que je comprends.

À voir passer les rames du T6 remplies aux heures de pointe devant la mairie, à regarder les grappes d'enfants jouer sur la place Grandclément à la sortie de l'école, ou à voir les habitants des Buers déambuler sur la nouvelle promenade Anne-Marie Bellon, je me dis que ces travaux changent concrètement le vie quotidienne des gens.

Les chantiers structurants vont continuer, bien sûr, avec la fin des travaux du T9 et des voies lyonnaises, par exemple, et tous les grands projets urbains, à Saint-Jean, aux Gratte-Ciel, à Monod, à Grandclément, à Laurent Bonnevey. Cependant, si nous voulons profiter pleinement de notre ville et de ses nouveaux espaces publics dans le mandat à venir, nous aurons une attention particulière à la qualité de vie du cadre quotidien.

Compte tenu des compétences respectives, ces chantiers seront à mener main dans la main avec la métropole. Une métropole dont l'exécutif, cela ne vous aura pas échappé, ne partage pas tout à fait les options politiques de l'exécutif villeurbannais. Jeudi, à l'occasion de son élection à la tête de la métropole, j'ai adressé quelques mots à Mme la présidente, Véronique Sarselli. Des mots de félicitations, et un vœu sincère, un vœu de réussite.

Comme j'ai pu le faire avec des ministres de gouvernement dont je ne partageais ni la ligne, ni la méthode, les Villeurbannaises et les Villeurbannais savent que la nouvelle présidente de la Métropole me trouvera toujours à ses côtés pour faire avancer les projets qui leur sont utiles, qui améliorent le cadre et les conditions de leur vie. Ce sera ma priorité.

Dans nos relations avec les partenaires, et comme nous essayons de le faire depuis six ans, nous nous tiendrons éloignés de toute forme de démagogie, d'outrance, de logique partisane, d'esprit de querelle. Nous ne sommes pas là pour nous donner en spectacle, pour tirer la couverture à nous, pour utiliser nos mandats pour nous faire valoir. Nous sommes des élus sérieux, animés par des valeurs humanistes, fiers de notre identité villeurbannaise, une ville ouverte, généreuse, et riche de sa diversité.

Dans cette perspective, dès le lendemain de l'élection, nous nous sommes remis au travail avec la même énergie, la même ferveur, le même esprit collectif.

Pour ce qui me concerne plus personnellement, entamant un deuxième mandat six ans après le début de ma vie politique, je sais les risques d'installation dans des habitudes, des routines, le spectre de la notabilisation, les logiques d'enfermement, la pente des comforts

intellectuels et matériels, les mécanismes courtisans, le tropisme d'une forme de ronronnement.

Qu'on lui rende sans cesse les honneurs ou qu'on le tienne responsable de tous les maux de la terre, toute notre organisation, toute notre histoire et toute notre culture font d'un maire un mini-président, un roitelet, dont les plus revêches et les plus sensibles à l'égalité républicaine finissent par flatter l'égo. Les corbeaux de La Fontaine parmi les plus aguerris et les moins sensibles à la flagornerie s'y sont laissés prendre.

En parlant de La Fontaine, je me rappelle que le maire de Grenoble, Éric Piolle, était venu nous faire profiter, lors du premier séminaire des élus de la majorité, en guise de viatique, de son expérience. Et en guise de viatique, il nous avait partagé la fable qui a accompagné, en tout cas pour moi, ce mandat. La fable qui était pour lui un garde-fou contre toutes les formes d'hubris. Cette fable est « L'âne portant des reliques ».

Très courte, elle décrit un âne portant de saintes reliques sur son dos, qui s'imagine que c'est devant lui que les passants se prosternent. La fable se termine ainsi : *« Maître baudet, ôtez-vous de l'esprit une vanité si folle. Ce n'est pas vous, c'est l'idole à qui cet honneur se rend, et que la gloire en est due. D'un magistrat ignorant, c'est la robe qu'on salue. »*

Ces reliques, cela peut être notre écharpe tricolore, qui à la fois nous expose et nous protège. Les défis du temps sont immenses. Plus que jamais, nous devons trouver de nouvelles voies de passage, circuler sur les marges, emprunter des chemins de traverse. Nous devons accepter de nous désorienter et de nous faire bousculer, comme l'a écrit Yannick Haenel : *« De la fréquentation assidue des lisières dépend l'entrée dans les métamorphoses. »*

Pour garder cette vigilance de tous les instants, je sais que je peux compter sur vous. Je sais que je peux compter sur les Villeurbannaises et les Villeurbannais. Je sais que je peux compter sur les journalistes. Ils ont une part essentielle dans la vitalité démocratique de notre pays, de notre territoire.

Je sais aussi que je peux compter sur ma famille. Quand je parle de ma famille, c'est toujours mon moment d'émotion, pour ceux qui ne me connaissent pas. Il faut que je me reprenne. Mais en tout cas, je sais que je peux compter sur eux. Ils sont représentés dans la salle, mon épouse, mes enfants. Mes amis aussi, qui savent très bien, et même parfois sans ménagement (cela vaut pour la famille et les amis), me remettre à ma place d'époux, de père, de fils, d'ami. Continuez à ne pas me ménager.

Quoi qu'il en soit, je garderai sur mon bureau de maire les mots de Nicolas Matthieu. Ces mots, il les a écrits après qu'une ministre s'était offusquée qu'une artiste, en l'espèce une réalisatrice qui venait de recevoir la Palme d'or au Festival de Cannes, se soit autorisée à critiquer un pouvoir, une politique, un gouvernement, alors qu'elle avait bénéficié de financements publics pour réaliser son film. Ils s'adressent aux femmes, aux hommes politiques en général. Je cite.

« Vous n'êtes pas l'État. L'État, c'est nous, peuple de citoyennes et de citoyens qui se gouvernent par votre truchement. La main qui nourrit les artistes n'est pas la vôtre, c'est celle de la communauté nationale. Vous n'êtes pas des patrons, vous n'êtes pas nos patrons, mais les serviteurs du bien public. Et vous n'avez rien à dire des libertés qui nous appartiennent, que nous avons conquises, et que nous exerçons exactement selon notre bon vouloir, parmi lesquelles la liberté de nous exprimer et de vous critiquer. »

Votre pouvoir nous appartient. Il vous oblige et vous rend responsables devant nous. Vous n'êtes pas l'encadrement d'une entreprise qui n'aurait à répondre que devant le comité exécutif qui le nomme. »

C'est dans cet état d'esprit de locataire éphémère d'une fonction représentative que je me réjouis très sincèrement de pouvoir poursuivre et amplifier, avec vous toutes et tous, le travail engagé pour cette ville que nous avons en partage. Je vous remercie infiniment pour votre confiance.

(Applaudissements)

M. le MAIRE.- Merci. Nous allons reprendre l'ordre du jour de ce Conseil Municipal d'installation, en commençant par l'examen de la délibération 2026-145, qui fixe le nombre d'adjoints.

2. 2026-145 – FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTES ET ADJOINTS AU MAIRE – M. Cédric VAN STYVENDAEL

M. le MAIRE.- Mesdames, Messieurs,

conformément à l'article L2122-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les adjointes et les adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal.

L'effectif légal du Conseil Municipal de Villeurbanne s'élève à 59 membres.

Conformément à l'article L2122-2 dudit code, le nombre d'adjointes et d'adjoints est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal. Il ne peut en excéder 30 %, soit 17 postes d'adjoints.

En outre, l'article L2122-2.1, du même code, permet dans les communes de 80 000 habitants et plus, de dépasser cette limite en vue de la création de postes d'adjoints au maire chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers. Leur nombre ne peut excéder 10 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit cinq postes.

Il peut donc, au plus, être créé 22 postes d'adjoints au maire, dont cinq adjoints de quartier. Ce rapport vous propose de fixer le nombre d'adjoints à 22, dont cinq postes d'adjoints de quartier.

Il n'y a pas eu de demande d'intervention.

Je mets ce rapport aux voix, par un vote à main levée.

Y a-t-il des abstentions ? *2 abstentions.* Des votes contre ? Il est approuvé.

- Adopté à la majorité absolue -

3. 2026-148 – ÉLECTION DES ADJOINTES ET DES ADJOINTS – M. Cédric VAN STYVENDAEL

M. le MAIRE.- Nous allons maintenant pouvoir désigner les 22 adjoints que le rapport permet de désigner. Je vais vous lire la réglementation en vigueur.

Selon les articles L. 2122-4 et L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales, « Le Conseil Municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Je vais demander la candidature des listes. Je suis informé qu'il y a une liste conduite par Mme Agnès THOUVENOT. Nous n'avons pas été informés d'autres listes.

Je vais donc vous lire la composition de la liste :

Première adjointe : Agnès THOUVENOT

Deuxième adjoint : Olivier GLÜCK

Troisième adjointe : Sonia TRON

Quatrième adjoint : Jonathan BOCQUET

Cinquième adjointe : Léna ARTHAUD

Sixième adjoint : Alain BRISSARD

Septième adjointe : Aurélie LOIRE

Huitième adjoint : Yann CROMBECQUE

Neuvième adjointe : Melouka HADJ-MIMOUNE

Dixième adjoint : Jacques VINCE

Onzième adjointe : Cristina MARTINEAU

Douzième adjoint : Stéphane FRIOUX

Treizième adjointe : Pauline SCHLOSSER

Quatorzième adjoint : Reynald GIACALONE

Quinzième adjointe : Caroline ROGER-SEPPI

Seizième adjoint : Antoine PELCÉ

Dix-septième adjointe : Pauline DIAZ

Dix-huitième adjoint : Mohamed Ali MOHAMED AHAMADA

Dix-neuvième adjointe : Emilie PROST

Vingtième adjoint : Sébastien CHATAING

Vingt-et-unième adjointe : Margot SAVIN

Vingt-deuxième adjoint : Mahrez BENHADJ

Je vais désigner deux assesseurs qui vont nous rejoindre, à savoir Alexis MONTEIL et Samir ASSELOT, qui vont se positionner autour de la table du vote et veiller au bon déroulement et à la régularité des votes.

Vous avez reçu sur table une enveloppe de couleur kraft qui vous permettra de glisser le bulletin de votre choix. Si vous avez une procuration, la liste de matériel est déjà disposée sur votre table. Après avoir voté, vous signerez la liste d'émargement pour cette élection.

Je vais demander au secrétaire de séance, si la table est prête, de bien vouloir commencer l'appel au vote.

(Il est procédé au vote.)

M. VULLIERME.- Vous allez peut-être me trouver tatillon, mais il me semble que vous avez évoqué 16 adjoints plus cinq adjoints de quartier, ce qui fait 21, et dans la délibération, c'est bien écrit 17 plus cinq, ce qui fait 22. Peut-être ai-je mal compris, mais je ne crois pas être le seul à avoir entendu cela.

M. le MAIRE.- En tout cas, le chiffre de 22 dont cinq est le bon.

16 ou 17, nous regarderons sur le *replay*, mais en tout cas, c'est 17 et cinq, ce qui fait 22.

(Il est procédé au dépouillement des votes.)

M. le MAIRE.- Je remercie Alexis MONTEIL et Samir ASSELOT d'avoir à la fois été scrutateurs et procédé au décompte des votes.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 5.

Vous validez, Monsieur VULLIERME ? Et je vous présente mes excuses, j'ai mal lu ce qui était indiqué, c'étaient bien 17 adjoints et cinq adjoints de quartier.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 54.

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 11.

La majorité absolue est à 22.

Suffrages exprimés : 43.

Pour la liste de Mme Agnès THOUVENOT : 43 bulletins.

L'ensemble des adjointes et des adjoints prévus dans cette liste telle qu'elle est présentée sont élus.

(Applaudissements)

Je devrais normalement vous relire la liste, mais puisque nous allons faire une petite interruption de séance pour que je puisse remettre à chacune et chacun l'écharpe, et qu'ils vont être appelés par leur nom et prénom, je vous propose que nous nous économisions la relecture de la liste, et que ce que va faire Eliott procède de cette déclaration, puisqu'il va appeler chacun des adjoints et adjointes et que je leur remettrai l'écharpe.

(La séance est suspendue de 12 heures 06 à 12 heures 15.)

4. 2026-146 – CHARTE DE L'ELU.E LOCAL.E – M. Cédric VAN STYVENDAEL

M. le MAIRE.- Après cette suspension de séance, nous allons reprendre l'ordre de ce Conseil Municipal. Nous nous approchons de la fin, pour celles et ceux qui sont inquiets ou qui ont un rendez-vous. Il nous reste la lecture de la charte et un rapport sur la question de la délégation. Je vais donc vous faire lecture (nous ne pouvons pas nous en affranchir, et je trouve cela plutôt pas mal) de la charte de l'élu local.

« Article L.1111-13 du code général des collectivités territoriales :

1° Dans l'exercice de son mandat, l'élu.e local.e s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

2° L'élu.e local.e exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3° L'élu.e local.e veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu.e local.e s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4° L'élu.e local.e s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.

5° Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu.e local.e s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

6° L'élu.e local.e participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il. elle a été désigné.e.

7° Issu du suffrage universel, l'élu.e local.e est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

8° L'élu.e local.e déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il.elle a bénéficié en raison de son mandat. Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif. »

« Article L.1111-14 du code général des collectivités territoriales :

1° Les élu.es locales/locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

2° Les élu.es locales/locaux sont affilié.es, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L. 382-31 du code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code.

3° Les élu.es locales/locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le présent code.

4° Le droit à la formation est reconnu aux élu.es locales/locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code.

5° *Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.*

6° *Tout.e élu.e local.e peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L. 1111-13. Un décret en Conseil d'État détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues. »*

Il n'y a pas de vote sur cette charte, c'est une information qui est portée aux membres de ce Conseil Municipal.

- Prend acte -

5. 2026-147 – DÉLÉGATIONS DONNÉES AU MAIRE PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU TITRE DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – M. Cédric VAN STYVENDAEL

M. le MAIRE.- Cette délibération est notamment détaillée dans l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales. Et avant de mettre ce rapport aux voix, j'ai une demande d'intervention portée par M. GARABEDIAN, me semble-t-il. Non, ce n'est pas M. GARABEDIAN ?

Mme FABRIGUET.- C'est moi qui vais la porter.

Chers collègues, il est des habitudes institutionnelles que l'on présente comme naturelles alors qu'elles relèvent en réalité d'un choix politique. Les délégations massives accordées au maire dès l'installation au Conseil Municipal en font partie. Sous couvert de simplicité, elles organisent trop souvent un effacement du collectif. Sous couvert d'efficacité, elles réduisent la délibération à une formalité.

Or, la loi permet ces délégations, elle ne les impose nullement. Et c'est précisément là que se révèle une conception du pouvoir. Soit l'on considère que gouverner consiste à concentrer, à verticaliser, à décider à quelques-uns. Soit l'on affirme que le mandat municipal appartient pleinement à l'ensemble des élus et qu'aucune fonction, fût-elle exécutive, ne saurait confisquer ce qui relève de la souveraineté collective.

Car enfin, de quoi parlons-nous ?

D'emprunts qui engagent la commune pour longtemps. Du patrimoine communal, qui appartient à tous. De choix fonciers, contractuels, budgétaires, qui dessinent durablement le visage d'une ville. Ce ne sont pas des affaires secondaires, ce ne sont pas de simples réglages techniques. Ce sont des décisions éminemment politiques. Et à ce titre, elles doivent demeurer sous le contrôle du Conseil Municipal, dans la clarté du débat public.

Oui, l'action publique a besoin de réactivité. Oui, la gestion quotidienne peut justifier des délégations encadrées. Mais entre l'administration du quotidien et l'abandon d'une partie du pouvoir du Conseil Municipal, il y a une frontière nette. Et cette frontière, nous entendons la tenir. Car la délégation ne doit jamais devenir la dépossession.

Notre choix est donc simple et exigeant : faire vivre une commune où l'on délibère vraiment, où l'on contrôle réellement, où l'on associe les habitants, où la transparence n'est

pas une promesse, mais une méthode. En un mot, une commune qui ne cède ni à la facilité du pouvoir solitaire, ni à l'illusion d'une démocratie réduite aux apparences.

La démocratie locale ne se délègue pas, elle s'exerce. Voilà notre cap : une mairie non pas de gestion docile, mais de transformation démocratique, une mairie qui redonne confiance, qui politise les choix publics, et qui ne laissera jamais le pouvoir communal devenir la propriété de quelques-uns. Nous y veillerons avec fermeté.

Nous y veillerons contre les réflexes de confiscation, contre l'opacité, contre la tentation permanente des pleins pouvoirs locaux. Car gouverner autrement, ce n'est pas administrer la résignation, c'est rouvrir le chemin de la souveraineté populaire et commencer concrètement à changer la vie. C'est pourquoi nous voterons contre cette délibération.

M. le MAIRE.- Merci beaucoup.

En vous entendant, d'abord Mathieu GARABEDIAN, puis Gaëlle FABRIGUET, je me dis que cela va être long jusqu'à 2027. Mais c'est le choix que vous avez fait, depuis le début de cette campagne, de tout présidentialiser, de tout ramener à une manière d'exercer le pouvoir.

Venant de votre part, je peux vous l'excuser, puisque vous ne me connaissez pas. Venant de la part de celui qui va présider à l'avenir de votre groupe, laissez-moi être un peu surpris sur le procès d'intention qui est fait à ma manière d'exercer le pouvoir. Si cela avait été si difficile, il aurait été temps de partir beaucoup plus tôt de l'exécutif que nous avons mené.

Après, je vous invite, chacune, chacun, et je l'ai dit dans mon discours, à ne pas faire de cette Assemblée un lieu où l'on met en permanence en scène des désaccords qui n'existent pas forcément. Je crois que j'ai fait la preuve que je n'avais pas un exercice du pouvoir autoritaire, centré sur nous-mêmes. Je crois qu'aucun défaut en transparence sur le bilan précédent ne peut m'être fait.

Je vous invite donc, quand même, les uns et les autres, à être très prudents avec les mots que l'on emploie et les procès d'intention que l'on peut faire, aussi beau soit l'effet de tribune que cela produit.

Je vous remercie et je vais mettre ce rapport aux voix.

Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ? *4 voix contre.* Il est approuvé.

- Adopté à la majorité absolue -

M. le MAIRE.- Nous approchons de la fin de ce Conseil.

Normalement, nous ouvrons les Conseils Municipaux avec un morceau d'orgue. Cette fois-ci, nous allons finir par un morceau d'orgue, ce qui permettra à Mahmoud Gamaleddyn de procéder ensuite aux mariages. Cela lui évite de venir le matin, puis de repartir. Bref. Je le remercie en tout cas d'être là avec nous.

Nous avons essayé de négocier avec Mahmoud. Je voulais « Le Printemps » de Vivaldi, il m'a dit qu'il ne l'avait pas encore transposé, mais il m'a proposé un autre morceau de Vivaldi, dont on peut retrouver un certain nombre de tonalités. C'est un concerto qui va nous être interprété.

Avant de le laisser démarrer, je souhaite vous rappeler que le prochain Conseil Municipal se tiendra le vendredi 10 avril à 17 heures. C'est un Conseil Municipal qui sera peut-être un peu plus long que celui-ci au regard du nombre de rapports d'installation que nous devons voter. Donc, vendredi 10 avril à 17 heures.

J'invite les élus qui ne l'auraient pas encore fait à passer par le studio photo ouvert dans le hall du deuxième étage. Ces photos institutionnelles sont importantes. Merci de ne pas oublier cette étape, si ce n'est pas encore fait. Cela permettra de vous voir paraître dans le trombinoscope et dans d'autres endroits où l'on va valoriser l'ensemble des membres de ce Conseil Municipal.

J'invite également les adjoints et l'ensemble des élus de la majorité à deux autres photos institutionnelles. Et pour les adjoints, nous nous donnons rendez-vous sur les marches du grand escalier.

Je vous souhaite à chacune et chacun d'entre nous une très belle fin de journée. Merci de votre participation exemplaire à ce Conseil. Merci à toutes et à tous. Et à vous, Maestro.

(Musique)

(Applaudissements)

(La séance est levée à 12 heures 25.)

Signature du/de la secrétaire de séance

Villeurbanne, le 10 avril 2026

